



Syndicat des professeurs
et professeures
de l'Université Laval

EXTRAIT DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 22 NOVEMBRE 2024

Statuts de l'Université Laval | Proposition

Le comité exécutif propose :

Que l'assemblée générale réitère l'obligation pour la secrétaire générale de respecter la convention collective et de s'assurer que les statuts de l'Université Laval soient compatibles avec celle-ci de manière à placer les professeur(e)s au cœur de la gouvernance collégiale et qu'ils et elles participent démocratiquement aux décisions concernant ce que doit être l'Université au moment présent ainsi que dans l'avenir.

Adoptée à la majorité
